

## L'ABBE LEOPOLD-JOSEPH GRAVEL

**L**ES pieuses et joyeuses cérémonies de la fête de la Présentation au grand séminaire (21 novembre), étaient à peine terminées que dans la belle chapelle aux murs si hauts et à la voûte si mystérieuse, on emportait un cercueil autour duquel se célébrait, le matin du 22 novembre, un service funèbre. Et nos jeunes confrères ont pu réfléchir tout à l'aise sur le sens profond de la promesse sainte qu'ils répétaient la veille dans les mains de l'évêque : *Dominus pars hereditatis...*

Leur confrère défunt, Léopold-Joseph Gravel, clerc minoré, né à Saint-Vincent-de-Paul (11e Jésus) le 1er mars 1885, n'avait que 24 ans. Il y a quelques semaines encore, il était au milieu d'eux, plein de jeunesse et de vie. Il donnait dans les derniers jours d'octobre son « sermon » de séminariste, avec une conviction d'âme et un bonheur d'expression qui faisaient beaucoup espérer. D'ailleurs docile, laborieux, pieux, il promettait de toutes façons. Sa délicatesse d'âme peut-être lui eût fait appréhender les responsabilités du saint ministère ? Dieu les lui a épargnées !

Sa poitrine était faible. Il travaillait beaucoup. Au lendemain de son sermon, il dut se rendre à l'Hôtel-Dieu. La veille de la Toussaint, il fallut l'administrer. Son agonie se prolongea jusqu'au 18 novembre. Il accepta de boire au calice d'une âme sereine. Trois semaines, il attendit la mort en renouvelant chaque jour son sacrifice. Il voulait souffrir encore. Il s'abandonnait à Dieu. Il s'offrait en expiation pour les péchés du monde. « Mon Dieu » — « Expiation », ce furent les dernières paroles qu'il prononça. Son dévoué directeur de conscience les recueillit sur ses lèvres comme un gage d'éternité.

Sur cette tombe si tôt ouverte, au spectacle de la douleur d'une mère, d'un père, d'une sœur, cruellement éprouvés dans

leur affect  
« Eh ! mon  
Mais, incli  
Pour nous  
adorables !

L'abbé (   
où il avait  
ans, et da  
famille ha  
tien et Gra  
et religieu  
parents gai  
oubliera pa  
il est plus l  
de l'espérer  
qui restitue

**T**OUJ  
cor  
san

le terrible n  
fique françai  
dain crevé s  
officiers (1) q  
chute des ha  
nationales à

(1) Le capita  
et Vincenot.